

Pour les 18-25 ans entreprenants, 5 000 euros distribués

Votre projet associatif mérite un coup de pouce

■ Les jeunes ne demandent qu'à s'investir », remarquait Jocelyne Paccou, présidente de la MVA. Un coup de pouce est accordé à ces moins de 25 ans. Cinq mille euros sont octroyés à ceux qui poursuivent un projet humanitaire, social, sportif, environnemental ou culturel.

Ce concours est organisé par le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD) de Dunkerque, avec le soutien de la Maison de la vie associative de Dunkerque. Laurent Bosquet, président de la section dunkerquoise du CJD, précédant les propos de Jo Dairin, parrain de l'édition 2009, loue l'esprit d'entrepreneuriat. Pour le CJD, ce concours 2010, parrainé cette édition-ci par Michel Delebarre, vise tout à la fois à encourager l'esprit d'initiative des jeunes, et favoriser

C'est dit !

« Le but est d'élire le meilleur projet associatif afin de mettre en valeur l'esprit créatif et d'initiative des jeunes. »

Corinne COUVELARD, responsable de la commission CJD junior



les échanges entre eux et les professionnels.

Ces derniers, membres de la commission du CJD junior partageront le jury qui départagera le meilleur projet associatif inscrit d'ici le 30 avril. Qui peut participer ? Des jeunes, de 18 à 25 ans habitant Dunkerque, Gravelines, Hazebrouck et Saint-Omer, qui poursuivent un projet à but non lucratif.

Chaque association a eu une année pour mettre en place son projet depuis la re-

mise des prix en juin dernier. Corinne Couvelard, responsable de la commission CJD junior, a détaillé l'avancée de quelques uns des projets primés. Avec une satisfaction : en cinq ans, 80 projets ont abouti, sauf un. Plusieurs, très prometteurs, se sont distingués dans d'autres concours, prouvant la qualité et le sérieux du concours du CJD.

Premier l'an dernier, Littoral escalade poursuit son but : associer le travail des conduites à risque (stupé-



Julie Meneboo (à gauche), étudiante Ulco suivant l'organisation, et les partenaires de la MVA, du CJD, et les élus.

fiant, alcool...) chez les adolescents à la pratique de l'escalade. Le budget bouclé, à l'automne 2010 ou au printemps 2011, une sortie en falaise aura lieu. Au lycée Jean-Bart, l'association des lycéens a réuni 800 jeunes

juste avant les vacances, et un double pari réussi : une entrée accessible à tous à 5 euros ; aucun alcool servi. Les jeunes osent, et réussissent, surtout si on croit en eux.

Ludovic BOUTIN

Dossier d'inscription

A retirer à la Maison de la vie associative (MVA) de Dunkerque ou sur le site www.associations-dunkerque.org accompagné d'un rapport détaillé. La totalité des éléments du dossier doit être parvenue avant le 30 avril 2010 à l'adresse :
Mme Couvelard CJD
26 place Jean-Bart BP 4205
59378 Dunkerque cedex 1
Maison de la vie associative Terre-Plain du Jeu de Mail rue du 11 Novembre 59140 Dunkerque